



A Paris, le 30 septembre 2020

Monsieur le Ministre,

Depuis plus de 10 ans, le collectif RASED défend les principes de la réussite pour toutes et tous.

Les dispositifs RASED sont à la croisée des chemins de l'école inclusive. Les enseignant·es spécialisé·es et les psychologues peuvent, grâce à leurs connaissances dans les domaines du développement de l'enfant et de la pédagogie, alliées à leurs compétences professionnelles spécifiques, accompagner tous les élèves fragilisés et leur permettre de trouver une place et un accompagnement au sein de l'école inclusive. L'efficacité de leur travail auprès des élèves qu'ils suivent, leurs actions auprès des équipes pédagogiques, ainsi que les liens qu'ils tissent avec les familles et les partenaires sont reconnues sur le terrain.

Or les enseignant·es spécialisé·es dans l'aide à dominante pédagogique ou à dominante relationnelle ainsi que les psychologues de l'Education Nationale se trouvent en difficulté dans la mise œuvre de leurs missions, telle qu'elles sont définies dans les instructions officielles. Les adhérent·es des associations professionnelles comme les organisations syndicales font état de missions détournées voir empêchées.

Nous émettons le souhait de pouvoir aborder avec vous les sujets suivants qui expriment les inquiétudes et les interrogations vécues par les personnels dans le quotidien de leurs actions :

Le traitement de la difficulté scolaire depuis le début de la crise sanitaire ;

L'état actuel des postes RASED ;

La place attribuée aux spécificités des personnels des RASED dans l'école inclusive ;

La différenciation et le contenu des spécificités des enseignants ADP et ADR dans la formation CAPPEI ;

Le fonctionnement des pôles ressources de circonscription ;

Les missions et l'organisation des équipes mobiles d'appui

Sur ce dernier point, nous aimerions préciser avec vous également le rôle des équipes mobiles des établissements spécialisés et la cohérence des interventions multiples et diverses du sanitaire dans le cadre de l'aide apportée aux élèves dits « à besoins éducatifs particuliers ».

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le collectif national RASED